

Sujet : [INTERNET] dossier sécurisation système d'endiguement Nevers-compensation ZH

De : > laurent.giraud (par Internet) <laurent.giraud@ofb.gouv.fr>

Date : 23/10/2023 à 12:10

Pour : TORRES André, (Technicien Police de l'eau/axe Loire) - DDT 58/SEFB/Bureau Milieux Aquatiques <andre.torres@nievre.gouv.fr>

Copie à : alban Petibout <alban.petibout@ofb.gouv.fr>

Bonjour André,

L'action de restauration et d'agrandissement de la zone humide située sur l'ancien site industriel d'Euro-Auto-Hose à Nevers pour compenser les zones humides détruites par le projet nous semble adaptée aux enjeux environnementaux locaux, notamment en ce qui concerne la préservation du brochet (*Esox lucius*).

Cette espèce est inscrite sur la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) avec le statut de Vulnérable (VU) c'est à dire **menacée de disparition**.

La restauration des frayères (enlèvement des remblais) liée à l'amélioration nécessaire de la connexion avec la rivière Nièvre (la création d'un passage naturel à la place de l'ouvrage artificiel en place actuellement nous semble indispensable) ainsi que le débusage en complément du ruisseau de la Motte sont des actions propices pour améliorer la reproduction de cette espèce localement.

Le dossier de la Fédération de Pêche de la Nièvre relatif aux travaux de restauration de la zone humide n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

Le pétitionnaire devra respecter ses engagements concernant les mesures pour limiter les impacts sur les autres espèces (oiseaux, insectes, batraciens ...) présentes sur le site.

Bonne réception.

Cordialement.

Laurent GIRAUD

Inspecteur de l'Environnement / Référent Avis Techniques

Tél.: 03 86 37 67 32 - Mobile : 06 69 93 11 02

Office Français de la Biodiversité

Direction Régionale Bourgogne Franche-Comté

Service départemental de la Nièvre

43 avenue de Verdun – 58300 Decize

Mél : laurent.giraud@ofb.gouv.fr